

Une résidence pour tous les âges de la vie

[A LA UNE LE TEICH](#)

Publié le 14/05/2019 à 3h58.

<https://www.sudouest.fr/2019/05/14/une-residence-pour-tous-les-ages-de-la-vie-6073230-2951.php>



Dany Freissex, adjointe au Teich, le conseiller départemental Jacques Chauvet, François Deluga et Martine Jardiné

Gironde Habitat a officiellement inauguré, vendredi dernier, à 11 heures, la résidence intergénérationnelle La Molène (1, rue de La Grande-Craste) sur un terrain offert par la mairie.

Situé sur la partie haute de la ville, proche de toutes commodités (Super U, pharmacie, cabinet médical...), cet ensemble locatif répond à la nécessité de faire cohabiter jeunes, familles et seniors dans une offre de logements familiaux avec jardins privatifs ou collectifs, avec loggia ou terrasse. La résidence dispose également d'une salle commune de 75 mètres carrés. Une maîtrise d'œuvre de l'Atelier d'architecture Alonso Sarraute associés de Bordeaux.

Une quinzaine de places sont attribuées en individuels ou collectifs en rez-de-chaussée pour les seniors. Le concept AmaZa, développé en collaboration par Linkcity – structure de développement immobilier de Bouygues Construction – a pour but de leur permettre de vivre le plus longtemps possible chez eux dans des

logements conçus en fonction de la perte d'autonomie (système taradouche, barres de relevage évolutives, leds au sol du lit au sanitaire dès qu'il fait nuit...).

« Faire vivre le lien social »

François Deluga, le maire de la commune, a exprimé sa joie d'inaugurer cette résidence unique sur le Bassin, afin « de faire vivre du lien social entre les différentes tranches d'âge ». Il a souhaité beaucoup de bonheur aux résidents dont 70 % proviennent du Bassin. « 370 logements se sont construits en peu de temps au Teich. Gironde Habitat poursuit un travail de compréhension du territoire, de son aménagement, de relier et de croiser les hommes de tous âges », a confié pour sa part Martine Jardiné, présidente de Gironde Habitat et vice-présidente du Conseil départemental.

Régis Farcy

QUELQUES CHIFFRES

COÛT DE L'OPÉRATION : 5 893 705 euros

SUBVENTIONS

97 500 euros de l'État, 176 500 euros de la Cobas, 140 000 euros du Département, 1 260 403 euros des fonds propres Gironde Habitat.